



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

## Le futur service public territorial de l'autonomie prend forme



La Guyane a été retenue aux côtés de dix-sept départements de l'Hexagone pour expérimenter le futur service public territorial de l'autonomie. Ce consortium, qui réunira de nombreux acteurs impliqués dans la prise en charge ainsi que l'accompagnement des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs aidants, répondra à quatre missions principales : l'accueil, l'information et l'orientation, l'instruction des droits, l'appui aux solutions concrètes, et le repérage, la prévention et l'aller-vers. Après six semaines de diagnostic co-pilotées par l'ARS et la CTG avec les acteurs du médico-social, une réunion de travail s'est tenue vendredi, à la CTG.

---

C'est un peu le pendant, pour le secteur médico-social, du futur CHRU de Guyane. Le territoire a été retenu pour expérimenter le futur Service public territorial de l'autonomie (SPTA). Il s'agit du seul territoire d'Outre-mer aux côtés de dix-sept départements de l'Hexagone. Le SPTA vise par un guichet unique à permettre aux personnes âgées ou en situation de handicap et à leurs aidants, dans chaque département, d'avoir accès de manière simplifiée à l'information et de pouvoir être orientées efficacement en fonction des besoins et de la complexité des parcours. Une première réunion de travail s'est déroulée vendredi au siège de la CTG, autour de Samantha Cyriaque, vice-présidente de la Collectivité territoriale (CTG) en charge de l'autonomie et du handicap, Romain Brochard, directeur général adjoint de l'ARS, et Aminata O'Reilly, directrice de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Une trentaine de personnes y ont participé : représentants des établissements médico-sociaux, acteurs associatifs et de premier recours.



### Quatre missions principales

Le SPTA vise à ne plus raisonner sous l'angle des dispositifs existants et des structures mais du point de vue des personnes, et à apporter de la lisibilité pour les usagers et les professionnels.

Pour cela, il assurera un socle de quatre missions :

- L'accueil, l'information et l'orientation ;
- L'instruction des droits ;
- L'appui aux solutions concrètes ;
- Le repérage, la prévention et l'aller-vers.

Il réunit la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), l'ARS, la CTG, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie et l'Agirc-Arrco, ainsi que les établissements et services médico-sociaux et tous les acteurs travaillant pour les personnes âgées ou handicapées. En Guyane, outre l'ARS, la CTG, la MDPH et la préfecture, les acteurs ont proposé que la CGSS, la CAF, le futur CHRU de Guyane et la direction des Finances publiques participent au consortium SPTA.

### Une généralisation prévue en 2025

Une phase de diagnostic a été pilotée en mars et avril par l'ARS. En six semaines, près de 20 entretiens ont été menés et 32 questionnaires ont été restitués, traduisant l'enthousiasme des acteurs pour ce projet. Ils ont permis de recueillir les attendus sur le territoire, d'identifier les forces et les faiblesses. Une feuille de route sera rédigée dans les prochains mois. À l'issue de cette année d'expérimentation dans les dix-huit départements, le dispositif sera généralisé à toute la France en 2025.

Ce diagnostic a permis de constater que les acteurs se connaissent bien mais que le public a parfois du mal à connaître ses droits et l'offre existante. Le tissu associatif est dense, innove et lance de nombreux projets. Le maillage territorial reste toutefois insuffisant, compte tenu des

distances à parcourir, des difficultés de transport des usagers. Le raccourcissement des délais d'instruction et de notification a été salué par tous les acteurs, ainsi que la simplification des démarches des usagers, par exemple avec des formulaires communs. En revanche, de nombreuses structures rencontrent des difficultés de recrutement.

### De premières solutions proposées

Les participants ont également souligné la nécessité de mieux outiller et numériser les démarches engagées par les acteurs. Exemple : lorsque les professionnels formés quittent le territoire – turnover caractéristique des territoires d'outre-mer – le risque est de repartir à zéro dans l'accompagnement des bénéficiaires PA ou PH (et donc de nuire à la qualité de la prise en charge globale). Lorsque les interventions sont suivies sur un outil dédié, cela permet une meilleure transition entre les professionnels qui se succèdent auprès des bénéficiaires et donc d'améliorer leur prise en charge.

### De premières solutions ont émergé :

- Aide à la prise de rendez-vous ;
- Outil d'intelligence artificielle d'aide à la qualification d'un besoin quel que soit le premier acteur sollicité ;
- Extension des groupes opérationnels de synthèse (GOS) portés par la MDPH aux situations des personnes âgées ;
- Organisation de temps d'échanges et d'interconnaissance entre les acteurs et mise en cohérence avec les agendas des uns et des autres (Exemple : éviter de faire 2 journées à la suite sur un même thème...).
- Engagement commun à apporter un soutien aux personnes en attente de solutions : prendre des nouvelles, savoir si la personne a trouvé une solution par ailleurs, etc.

Enfin, il faut rappeler que la Guyane est engagée dans deux plans de rattrapage de l'offre pour les personnes âgées et les personnes handicapées, qui se traduiront par la création de nouveaux Ehpad et d'unités d'hébergement renforcé. Une offre supplémentaire de nature à renforcer les solutions au bénéfice des usagers.

Les travaux de préfiguration du SPTA s'inscrivent plus largement dans la mise en œuvre des réformes annoncées par le Président de la République en 2023 lors de la conférence nationale du handicap. Un comité interministériel du handicap s'est tenu la semaine dernière pour un 1er bilan des mesures.



## ◆ Les trois hôpitaux publics unis au Salon infirmier



Les hôpitaux de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni seront installés sur le même stand, au Salon infirmier, qui se déroule du 21 au 23 mai à la Porte de Versailles, à Paris. « Pour cet ambitieux projet (de CHRU), le recrutement est un enjeu important, rappellent les trois établissements dans un communiqué commun. Le Salon infirmier est l'occasion pour les professionnels de santé de découvrir nos établissements, nos projets et nos ambitions. Exercer en Guyane, c'est pratiquer des soins dans un contexte interculturel, avec l'assurance de vivre une expérience unique, qu'elle soit à Cayenne, à Kourou, à Saint-Laurent ou dans l'un de nos centres de santé délocalisés en Guyane de l'intérieur ou de nos trois hôpitaux de proximité. » Ils invitent tous les infirmiers intéressés par la Guyane à venir les rencontrer sur le stand

M45. De son côté, le groupe Rainbow Guyane a annoncé sa présence sur le stand L42.

## ◆ Les professionnels de santé et du médico-social attendus à SANTEXPO



Dans le même temps, se déroule SantExpo, rendez-vous incontournable des décideurs et professionnels du secteur de la santé et du médico-social. L'Agence Régionale de Santé réunit sur un même stand (stands G26 et H26) dans le hall 7.3 et sous la bannière « **Guyane Destination Santé** », les hôpitaux de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni, le groupe Guyane Santé, Rainbow Guyane, l'Akatij, les PEP, l'Ebène, le GCS

Guyasis, la CPTS centre-littoral, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA), la Collectivité territoriale, le Comité du tourisme, l'Observatoire régional de la santé (ORSG).

## ◆ Conférence « Recours aux soins d'urgence et inégalité d'accès aux soins »

<b>RECOURS AUX SOINS D'URGENCE &amp; INÉGALITÉ D'ACCÈS AUX SOINS</b>	<b>Conférence</b>
	22 mai 2024
	16 h - 20h
<b>Programme</b>	Amphithéâtre CGOSH
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les structures d'urgences et du SAMU</li><li>• La Permanence d'accès aux soins de santé</li><li>• La Croix Rouge</li><li>• Médecins du Monde</li><li>• Le Comité pour la santé des exilés</li><li>• Recours à l'urgence et inégalités d'accès</li><li>• Echanges et débats</li><li>• Apéritif dînatoire</li></ul>	6 Rue des Koyouos Espace JS Gerante 97300 - CAYENNE
	contact : alexis.fremery@ch-cayenne.fr

A l'occasion de la venue du Pr Anne-Laure Feral-Pierssens (Samu 93, hôpital Avicenne) en tant que grand témoin des Journées des soignants, l'association Guyane Emergency Medicine propose aux professionnels de santé de premier recours une conférence « Recours aux soins d'urgence et inégalités d'accès aux soins ». Elle se déroule ce mercredi, de 16 heures à 20 heures, à l'amphithéâtre de la CGOSH, à Cayenne.

Au programme :

16 heures : Les structures d'urgence et du Samu en Guyane, par le Dr Alexis Fremery (CHC) ;

- 16h20 : La permanence d'accès aux soins de santé, par le Dr Claire Bocéno (CHC) ;
- 16h40 : La Croix-Rouge française
- 17 heures : Médecins du Monde
- 17h20 : Le Comede, Comité pour la santé des exilés ;
- Recours aux soins d'urgence et inégalités d'accès aux soins, par le Pr Anne-Laure Féral-Pierssens ;
- 18h20 : Débats
- 19h30 : Apéritif dînatoire

**Contact** : [alexis.fremery@ch-cayenne.fr](mailto:alexis.fremery@ch-cayenne.fr).

## ◆ Formation pour les correspondants locaux de matériovigilance

Les coordonnateurs régionaux de matériovigilance seront présents vendredi 7 juin en Guyane pour une formation sur la journée – de 8h30 à 15 heures – à l'ARS à destination des correspondants locaux de matériovigilance des établissements de santé et de leurs suppléants (Cette formation ne s'adresse pas aux professionnels pouvant être amenés à effectuer des signalements de matériovigilance dans les services de soins). Les objectifs sont les suivants :

- Comprendre les missions du correspondant local de matériovigilance ;
- Savoir analyser un signalement de matériovigilance, prendre des mesures conservatoires et déclarer l'incident ;
- Savoir mettre en œuvre un avis de sécurité.

Les notions suivantes seront abordées :

- Aspect réglementaire de la matériovigilance : définition, organisation de la matériovigilance au niveau national et dans établissements de santé ;
- Rôle et missions du CLMV : quel incident déclarer et comment, gestion des dispositifs médicaux incriminés, gestion des avis de sécurité ;
- Mise en situation : présentation de cas puis analyse et positionnement en tant que correspondant local.

***Cette journée a lieu à l'ARS de la Guyane et est entièrement gratuite. Vous pouvez dès à présent vous inscrire par mail à [materiovigilance-reactovigilance.aquitaine@chu-bordeaux.fr](mailto:materiovigilance-reactovigilance.aquitaine@chu-bordeaux.fr).***

### **Stock de répulsifs à destination des publics précaires**

L'ARS dispose d'un stock de répulsifs destinés aux publics précaires. Les associations effectuant des missions de terrain auprès d'eux peuvent faire connaître leurs besoins à l'ARS via l'adresse [ars-guyane-veille-sanitaire@ars.sante.fr](mailto:ars-guyane-veille-sanitaire@ars.sante.fr) - en indiquant un point de collecte avec des horaires d'ouverture assez amples, et un contact et numéro de téléphone. Le stock étant limité, l'ARS étudiera les demandes reçues et les sprays seront livrés selon les disponibilités.

### **♦ Une cinquantaine de personnes formées aux gestes qui sauvent à Macouria**



Mercredi, la Croix-Blanche et le contrat local de santé de Macouria ont organisé une formation aux gestes qui sauvent au profit d'habitants du quartier informel de Sablance et des quartiers prioritaires de Soula et Tonate, avec l'appui de l'ARS. Cinquante et une personnes en ont bénéficié, au cours de trois sessions de deux heures. Ce projet contribue au bien-être et à la sécurité des personnes en leur permettant de réagir avec les bons gestes face à une situation d'urgence.

## ■ Un projet pour déployer les programmes personnalisés en cancérologie dans Mon espace santé

Un arrêté publié vendredi au Journal officiel, cité par APM News, va permettre le lancement d'un appel à projet d'évolution des dossiers communicants et des outils de production de documents du parcours de soins dans le domaine de la cancérologie, en vue de leur utilisation dans Mon espace santé. L'Agence du numérique en santé (ANS) et l'Institut national du cancer (Inca) lanceront un appel à projets, afin de financer les dispositifs régionaux du cancer (comme Onco Guyane) et les groupements régionaux d'appui au développement de la e-santé (comme le GCS Guyasis). L'objectif est « d'atteindre des cibles techniques de développement et de déploiement opérationnel des programmes personnalisés de soins en cancérologie permettant leur dépôt dans l'espace numérique de santé ».



## Actus politiques publiques santé et solidarité

### ■ Padhue : suppression du classement aux EVC

Deux décrets et un arrêté publiés mercredi au Journal officiel suppriment le rang de classement pour l'affectation des lauréats des épreuves de vérification des connaissances (EVC). Ainsi que l'a expliqué Marie Daudé, directrice générale de l'offre de soins, lors d'une rencontre avec l'Association des journalistes de l'information sociale (Ajis), la suppression de ce classement permettrait aux praticiens à diplôme hors Union européenne (Padhue) en exercice de rester au même poste lorsqu'ils sont reçus aux EVC, puisque leur affectation ne dépend plus de leur classement. Cela à condition qu'un poste ait été ouvert à leur intention. La suppression de ce classement était prévue par la loi visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels, dite loi Valletoux.

L'an dernier, 143 Padhue inscrits aux EVC via l'ARS Guyane ont été admis à concourir ; 44 ont réussi le concours et 28 lauréats ont été affectés dans les hôpitaux du territoire. Ce taux de réussite est proche de celui constaté au niveau national (34 %).

Les lauréats peuvent ensuite choisir une affectation dans une liste de postes ouverts par le ministère chargé de la santé en vue de réaliser leur parcours de consolidation des compétences (PCC). Les lauréats font acte de candidature aux postes de cette liste, dans la spécialité correspondant à leur inscription, directement auprès des établissements de santé d'affectation. Le lauréat dispose d'un délai de six mois à partir de la publication des résultats pour être affecté. A défaut, il perd le bénéfice du concours. Les établissements procèdent aux auditions des candidats et confirment leur choix aux candidats qu'ils souhaitent retenir. Ils en informent le Centre national de gestion (CNG) qui procède à leur affectation.



- Le Chog recrute un **chirurgien-dentiste** (CDD trois mois, temps plein, à pourvoir dès que possible). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- L'hôpital privé Saint-Paul recrute un **orthoprothésiste** (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Le groupe SOS solidarités recrute un **infirmier en santé mentale** (CDI, temps plein, poste basé à Roura) pour son institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (Itep). [Consulter l'offre et candidater.](#)

## Agenda

### Demain

Conférence « Recours aux soins d'urgence et inégalité d'accès aux soins », avec l'association Guyane Emergency Medicine et le Pr Anne-Laure Feral-Pierssens (Samu 93, hôpital Avicenne), de 16 heures à 20 heures, au CGOSH, à Cayenne.

### Jeudi 23 mai

► **Nos soignants ont du talent.** Septièmes Journées des travaux scientifiques des soignants de Guyane, de 8 heures à 18 heures à l'amphithéâtre A du campus de Troubiran, à Cayenne.

Inscriptions avant le 15 mai [via ce lien](#).

[Consulter le programme.](#)

► **Assemblée générale** de la CPTS centre-littoral, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne.

### Vendredi 24 mai

► **Nos soignants ont du talent.** Septièmes Journées des travaux scientifiques des soignants de Guyane, de 8 heures à 18 heures à l'amphithéâtre A du campus de Troubiran, à Cayenne.

Inscriptions avant le 15 mai [via ce lien](#).

[Consulter le programme.](#)

### Samedi 25 mai

► **Permanence des orthophonistes** de 8 heures à 12 heures, au pôle culturel de Kourou.

► **Atelier** de thérapie familiale et systémique réservé aux professionnels de santé ou de la relation d'aide (psychologues) et leurs assistants, animé par Clémentine Akcelrod, infirmière en pédopsychiatrie, et le Dr Chedli Mahdaoui proposent un atelier de thérapie familiale et systémique, de 9 heures à 12 heures, à l'institut Hypnose Guyane, à Rémire-Montjoly. Inscriptions sur le [site internet d'Hypnose Guyane](#).

### Mardi 28 mai

► **Webinaire sur l'utilisation de PandaLab**, organisé par la CPTS, à destination de tous les professionnels de son territoire (CACL et CCDS), adhérents ou non, de 20 heures à 21 heures. [S'inscrire.](#)

### Mercredi 29 mai

► **Webinaire sur la prise en main de Comudoc** par les professionnels de santé, l'outil régional de télésanté, animé par l'ARS et le GCS Guyanis, de 12h30 à 14 heures, [sur Teams](#).

### Jeudi 30 mai

► **Assemblée générale** de la filière de prise en charge de l'endométriose en Guyane, à 19 heures à l'hôpital de Cayenne. [Adhérer à la filière.](#)

### Samedi 1er juin

► **Village au féminin**, organisé par la CPTS centre littoral, Endo amazones, le Planning familial, le réseau Périnat, la Croix-Rouge française et leurs partenaires à partir de 16 heures, à la maison

de quartier de la Rénovation urbaine, à Cayenne, à destination du public féminin de 11 à 25 ans. Au programme : ateliers, informations et sensibilisation autour de la santé des jeunes femmes, de la contraception et de l'hygiène menstruelle, ainsi que des sessions d'information sur les pathologies liées aux règles, puis concert de Lova Jah.

#### Jeudi 6 juin

► **Présentation de Pépites-Parcours**, organisée par le GCS Guyais et l'ARS à destination des acteurs des secteurs sanitaire, médico-social et social intéressé par la coordination, de 9 heures à 21 heures, au Royal Amazonia, à Cayenne. Renseignements : 0694 16 86 47. Inscriptions : <https://my.weezevent.com/ensemble-se-coordonner-au-benefice-de-lusager>

#### Vendredi 7 juin

► **Journée portes ouvertes** de Médecins du Monde.

#### Jeudi 13 juin

► **Séminaire** achats-fournisseurs du CHC. Contact : [leila.king@ch-cayenne.fr](mailto:leila.king@ch-cayenne.fr).

#### Vendredi 14 juin

► **Séminaire** achats-fournisseurs du CHC. Contact : [leila.king@ch-cayenne.fr](mailto:leila.king@ch-cayenne.fr).

#### Mardi 18 juin

► **Soirée d'information sur l'amyotrophie spinale 5q**, animée par le Pr Narcisse Elenga, chef de service de pédiatrie au CHC, et le Dr Benjamin Faivre, pédiatre responsable de l'hôpital de jour de pédiatrie au CHC, avec la CPTS et la société Biogen, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. **S'inscrire ICI.**

*Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à [pierre-yves.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierre-yves.carlier@ars.sante.fr)*

**Le message du jour** 



*Consultez tous les numéros de La lettre Pro*

**Agence régionale de santé Guyane**

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)